

# MAIRIE DE SAINT-RAPHAËL (VAR)

□ □ □

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE PUBLIQUE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 25 FÉVRIER 2021 À 16H00  
ESTÉREL ARENA**

- \* - \* -

Présents & représentés : 38

1	INTERCOMMUNALITÉ	Pacte de gouvernance de la CAVEM
---	------------------	----------------------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
S'étant abstenu :	François CHAPON

- **SE PRONONCE favorablement** sur le projet de pacte de gouvernance de la CAVEM ;
- **APPROUVE** le projet de pacte de gouvernance de la CAVEM.

2	PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.	Rapport de la Commune sur la situation en 2020 en matière d'égalité femmes-hommes
---	--	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport de la Commune, joint en annexe, portant sur la situation en 2020 en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

3	DÉCISIONS BUDGÉTAIRES	Rapport d'Orientation Budgétaire 2021 et tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2021
---	--------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE À L'UNANIMITÉ
----------------------	-----------------------------

- **PREND ACTE** de la communication du Rapport sur les Orientations Budgétaires pour 2021 ;
- **VOTE** pour **PRENDRE ACTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2021 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire.

4	AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES DES COMMUNES	Renouvellement d'une convention de partenariat entre la Commune de Saint-Raphaël et l'Association pour le Renouveau du Commerce Raphaëlois (ARCOR)
---	---	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat entre la Commune de Saint-Raphaël et l'Association pour le Renouveau du Commerce Raphaëlois (A.R.C.O.R.) jointe en annexe ;
- **AUTORISE M. LE MAIRE** ou son représentant à signer ladite convention.

5	CULTURE	Projet ""Musiques actuelles et art numérique à SAINT-RAPHAEL"" Convention d'objectifs entre la Commune de Saint-Raphaël et l'association ""ARTEM 83""
---	---------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** les termes de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la Commune de Saint-Raphaël et l'association « ARTEM 83 » telle qu'annexée ;

- **AUTORISE M. LE MAIRE** ou son adjoint délégué à signer ladite convention ;

- **ATTRIBUE** une subvention à l'association « ARTEM 83 » d'un montant de 15 000 €, afin d'apporter son soutien au projet « Musiques actuelles et art numérique à SAINT-RAPHAËL » ;

- **DIT** que les dépenses en résultant feront l'objet des inscriptions budgétaires correspondantes.

6	CULTURE	Musée Louis de Funès : don de 161 DVD aux services du Centre Hospitalier Intercommunal Emile BONNET
---	---------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** le don d'une collection de 161 DVD à l'hôpital intercommunal Emile BONNET ;

- **DIT** que les dépenses en résultant feront l'objet des inscriptions budgétaires correspondantes.

7	CULTURE	Conservatoire à Rayonnement Communal : convention avec la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM)
---	---------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir avec la Société des Editeurs et Auteurs de Musique telle qu'annexée ;

- **AUTORISE M. LE MAIRE** ou son Adjoint Délégué à signer ladite convention ;

- **DIT** que les dépenses en résultant feront l'objet des inscriptions budgétaires correspondantes.

8	ACQUISITIONS	Convention de restitution de terrain par ENEDIS à la Commune. Parcelle cadastrée section BC n° 150
---	--------------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** la convention portant restitution de la propriété cadastrée BC n° 150 par ENEDIS à la Commune, telle qu'annexée ainsi que l'attestation de propriété liée ;

- **AUTORISE M. LE MAIRE** à la signer et à signer tout acte ou document nécessaire à la procédure ;

- **DIT** qu'il sera dès lors procédé à la désaffectation et au déclassement du domaine public réservé à la distribution électrique de ce ténement afin de pouvoir le louer ;

- **DIT** que les recettes et dépenses en résultant feront l'objet des inscriptions budgétaires correspondantes ;

- **ABROGE** les délibérations du Conseil Municipal n° 18 du 25 octobre 2019 et n° 7 du 22 octobre 2020 relatives à la procédure d'acquisition de la parcelle cadastrée section BC n° 150.

9	AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES DES COMMUNES	Réalisation des travaux de restauration hydromorphologique de l'Agay - Information
---	---	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** de la signature des conventions objet de la délibération n° 15 en date du 11 décembre 2020 et de la substitution des héritiers de Madame Marie-Madeleine DE GIRAUD D'AGAY épouse FALCON DE LONGEVIALLE, propriétaire de la parcelle cadastrée AH 53, décédée, et des héritiers de Monsieur Maxime LOIRE, propriétaire avec son épouse d'une partie de la parcelle cadastrée AH 56, décédé, pour ladite signature.

10	AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES DES COMMUNES	Projet de création de l'Association Syndicale Autorisée (A.S.A.) Fleuve Agay - Aménagement et Entretien - Désignation du représentant de la Commune à l'Assemblée Constitutive - Autorisation d'adhésion de la Commune
----	---	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **AUTORISE** l'adhésion de la Commune de Saint-Raphaël à l'A.S.A. Fleuve Agay –Aménagement et Entretien et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte ou document afférent ;

- **DÉSIGNE** Monsieur le Maire ou, à défaut, Madame Yvonne ZUCCO, en cas d'empêchement de ce dernier, avec mandat de vote, pour représenter la Commune de Saint-Raphaël lors de l'assemblée constitutive de l'A.S.A. Fleuve Agay – Aménagement et Entretien, quelle que soit la date de convocation de cette assemblée constitutive et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Madame ZUCCO, en cas d'empêchement de ce dernier, à signer tout acte ou document afférent.

11	AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES DES COMMUNES	Rectification de la délibération n° 16 du 11 décembre 2020 et des annexes 1 et 3, portant approbation du protocole d'accord transactionnel quadripartite afférent aux voies litigieuses du quartier du Trayas dit supérieur
----	---	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** l'acquisition des réseaux dits secs établis sous les voies Théodore GUICHARD, Georges HECHTER et la traverse de la Gare, le dispositif d'éclairage desdites voies, ainsi que les fourreaux et chambres nécessaires au tirage de la fibre optique, auprès de l'Association Syndicale Autorisée Trayas Réseaux Secs, pour un montant de 500 500 € TTC au lieu et place de 489 500 € ;

- **APPROUVE** la modification des annexes n° 1 et n° 3, jointes en annexes ;

- **APPROUVE** la rectification de la délibération n° 16 du 11 décembre 2020 et modifier en ce sens la délibération n° 16 du 11 décembre 2020 ;

- **DIT** que les autres dispositions de la délibération n° 16 du 11 décembre 2020 demeurent inchangées.

12	ACQUISITIONS	Mise en demeure d'acquérir le tènement foncier de l'emplacement réservé n° 36 sur la parcelle cadastrée section AT n° 500 sise avenue des Chèvrefeuilles - Renoncement de l'acquisition
----	--------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **RENONCE** à acquérir une partie de la parcelle cadastrée section AT n° 500, objet de l'emplacement réservé n° 36 au Plan Local de l'Urbanisme de la Commune ;

- **PRÉCISE** que cet emplacement réservé sera supprimé lors de la prochaine révision du Plan Local d'Urbanisme.

13	LOCATIONS	Club House Roland Garros. Prolongation de l'autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public
----	-----------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **SE PRONONCE favorablement** sur la prolongation, pour une durée d'un an, à savoir jusqu'au 15 janvier 2022, de l'autorisation d'occupation temporaire relative à l'exploitation de Club House Roland Garros, accordée à Madame Annabelle RAUX.

14	AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PRIVÉ	Bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières validées au cours de l'année 2020
----	--	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Commune sur l'exercice 2020.

15	LOCATIONS	Transfert de gestion au Centre Communal d'Action Sociale du parc d'appartements communaux
----	-----------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** le transfert de gestion des logements communaux, dont la liste est jointe en annexe, au Centre Communal d'Action Sociale, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 ;

- **APPROUVE** les termes de la convention correspondante, jointe en annexe, à intervenir entre la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale ;

- **AUTORISE M. LE MAIRE** à signer ladite convention, ainsi que tout autre acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération ;

- **DIT** que les dépenses et recettes en résultant feront l'objet des inscriptions budgétaires correspondantes.

16	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	Régie des Ports Raphaëlois - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2019 de la Régie des Ports Raphaëlois.

17	EMPRUNTS	Renouvellement de la garantie d'emprunt accordée à la Régie des Ports Raphaëlois - Caisse des Dépôts et Consignations
----	----------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **ACCORDE** la garantie de la commune de Saint-Raphaël au réaménagement annexé, dans les conditions ci-dessus énoncées.

18	EMPRUNTS	Renouvellement de la garantie d'emprunt accordée à la Régie des Ports Raphaëlois - Société Générale
----	----------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **ACCORDE** la garantie de la commune de Saint-Raphaël au réaménagement annexé, dans les conditions ci-dessus énoncées

19	EMPRUNTS	Renouvellement de la garantie d'emprunt accordée à la Régie des Ports Raphaëlois - Caisse d'Epargne
----	----------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **ACCORDE** la garantie de la commune de Saint-Raphaël au réaménagement annexé, dans les conditions ci-dessus énoncées.

20	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	Régie des parkings Raphaëlois - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2019 de la Régie des Parkings Raphaëlois.

21	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE MULTIPLEXE - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2019 de la société CARI MULTIPLEXE (FAYAT).

22	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	Casino BARRIÈRE de SAINT-RAPHAEL - Rapport d'Activité, exercice 2018-2019
----	------------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2018-2019 du Casino BARRIÈRE de SAINT-RAPHAËL.

23	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	SARL LE TOTEM (Tiki plage) - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2019 de la SARL LE TOTEM (Tiki plage).

24	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	PORT DU POUSSAI - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2019 de l'Association des Pêcheurs Plaisanciers du Port du Poussaï.

25	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	PLAGE LE MALIBU - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2019 de Monsieur Bernard MAILLARD, Plage Le Malibu.

26	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	LE SANDY PLAGE - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2019 de Monsieur Julien DORGAN, Sandy Plage.

27	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	LE ROCHER - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2019 de Monsieur Jean-Yves BARRE, Plage Le Rocher.

28	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	L'ÉPUISETTE PLAGE - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2019 de Monsieur Tom GUILLERMIN, Gérant de l'Épuisette Plage.

29	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	FOURRIERE - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2019 de la société Euro Service Dépannage.

30	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	CREMATORIUM - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2019 de la Société du Crématorium de Saint-Raphaël.

31	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	EUROPLONGEE - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2019 de Monsieur ROQUART, société EUROPLONGÉE.

32	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	Concession de distribution publique de gaz - GRDF - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2019 de Gaz Réseau Distribution France (GRDF).

33	DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	Concession de distribution d'électricité - ENEDIS - Rapport d'Activité, exercice 2019
----	------------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2019 de la concession de distribution d'électricité ENEDIS.

34	INTERCOMMUNALITÉ	Rapport d'activité du Syndicat des Communes du Littoral Varois - Année 2019
----	------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** du rapport d'activité et du Compte Administratif du Syndicat des Communes du Littoral Varois pour l'exercice 2019.

35	INTERCOMMUNALITÉ	Modification du périmètre du Syndicat des Communes du Littoral Varois - Approbation
----	------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune de Cogolin au Syndicat des Communes du Littoral Varois ;
- **AUTORISE M. LE MAIRE** à signer tout acte ou document à intervenir.

36	AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES DES COMMUNES	Cellule de Lutte contre les Harcèlements et les Violences au Travail (C.L.H.V.T.) - Modification du dispositif - Modification de la charte/règlement intérieur
----	---	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** la modification du dispositif de la C.L.H.V.T. ;
- **APPROUVE** la suppression de la commission d'enquête administrative en résultant ;
- **APPROUVE** les termes de la charte/règlement intérieur de la C.L.H.V.T. modifié et ses annexes, tel que joint à la présente.

37	PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.	Modification du tableau des effectifs
----	---	---------------------------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs telle que proposée ;
- **DIT** que les dépenses en résultant feront l'objet des inscriptions budgétaires au chapitre 012.

38	PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.	Médecine du travail - Avenant à la convention de prestations de service avec l'Association Interprofessionnelle de Santé au Travail (AIST) 83
----	---	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** les termes de l'avenant à la convention entre la commune de Saint-Raphaël et l'AIST 83, tel qu'annexé à la prestation de service ;
- **AUTORISE M. LE MAIRE** à signer ledit avenant ;
- **DIT** que les dépenses en résultant feront l'objet des inscriptions budgétaires correspondantes.

39	AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES DES COMMUNES	Ressources Humaines - Modalités de mise à disposition des véhicules municipaux - Modification
----	---	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** la modification de la liste susmentionnée autorisant la mise à disposition des véhicules de service de la commune de Saint-Raphaël ;

- **PREND ACTE** que Monsieur le Maire établira les arrêtés individuels portant autorisation d'utilisation d'un véhicule de service ou de fonction.

40	AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES DES COMMUNES	Société Publique Locale (S.P.L.) SUD PLAISANCE - Approbation de la création de la S.P.L. SUD PLAISANCE - Approbation des statuts de la S.P.L. SUD PLAISANCE - Approbation de la prise de participation au capital social de la S.P.L. SUD PLAISANCE
----	---	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** la création d'une S.P.L. régie par les dispositions de l'article L. 1531-1 du Code général des collectivités territoriales, par le titre II du livre V du même code, par le livre II, titre II, chapitre V du Code de commerce relatif aux sociétés anonymes et par ses statuts, annexés à la présente ;

- **APPROUVE** les statuts de la S.P.L. SUD PLAISANCE, annexés à la présente, et **AUTORISE M. LE MAIRE** ou son représentant à les signer ;

- **APPROUVE** le capital social de la S.P.L. SUD PLAISANCE, à hauteur de 159 000 euros, soit 106 actions d'une valeur nominale de 1 500 euros, et **APPROUVE** la prise de participation de la commune de Saint-Raphaël audit capital à hauteur de 9 000 euros, soit 6 actions d'une valeur nominale de 1 500 euros ;

- **AUTORISE M. LE MAIRE** ou son représentant à signer les bons de souscription et la libération des actions pour un montant de 9 000 euros ;

- **DIT** que les dépenses en résultant feront l'objet des inscriptions budgétaires correspondantes ;

- **AUTORISE M. LE MAIRE** ou son représentant à signer tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

41	DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS	Société Publique Locale (S.P.L.) SUD PLAISANCE - Désignation du représentant de la Commune au conseil d'administration - Désignation du représentant de la Commune aux assemblées générales
----	---------------------------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au vote à scrutin secret pour procéder à la désignation d'un membre du Conseil Municipal pour représenter la commune de Saint-Raphaël au conseil d'administration de la S.P.L. SUD PLAISANCE ;

- **DÉSIGNE** M. MARTY Nicolas pour représenter la commune de Saint-Raphaël au conseil d'administration de la S.P.L. SUD PLAISANCE ;

- **DIT** que le mandat de M. MARTY Nicolas en qualité d'administrateur sera de la même durée que le mandat de l'assemblée délibérante de la commune de Saint-Raphaël ;

- **AUTORISE** M. MARTY Nicolas, en qualité d'administrateur, à signer tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au vote à scrutin secret pour procéder à la désignation d'un membre du Conseil Municipal pour représenter la Commune au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la S.P.L. SUD PLAISANCE ;

- **DÉSIGNE** M. KAIOMAR Michel pour représenter la commune de Saint-Raphaël au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la S.P.L. SUD PLAISANCE, pour la durée du mandat en cours ;

- **AUTORISE** M. KAIOMAR, en qualité de délégué, à signer tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

- **AUTORISE M. LE MAIRE** ou son représentant à signer tout acte ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

42	EMPRUNTS	Emprunt contracté par le Centre Communal d'Action Sociale : avis du Conseil Municipal
----	----------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** la réalisation par le budget annexe (Résidence Les Acacias) du Centre Communal d'Action Sociale d'un emprunt de 74 314 € auprès de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Sud-Est (CARSAT) aux conditions définies ci-dessus.

43	DIVERS	Approbation du Budget Supplémentaire de l'Office de Tourisme
----	--------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** les dispositions adoptées par le Comité de direction de l'Office de Tourisme et formant son budget supplémentaire pour l'exercice 2020, joint en annexe.

44	DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS	Désignation d'un représentant du Conseil Municipal pour siéger au Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Saint-Raphaël
----	------------------------------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au vote à scrutin secret pour procéder au remplacement d'un membre appelé à siéger au Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Saint-Raphaël ;

- **DÉSIGNE** Monsieur Jacques BLANVILLAIN pour siéger au Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Saint-Raphaël.

45	ALIÉNATIONS	Aliénations et destructions de matériels nautiques
----	-------------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** la destruction des biens décrits ci-dessus ;

- **DÉCIDE** du retrait de l'inventaire communal desdits matériels ;

- **AUTORISE M. LE MAIRE** à signer tout document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

46	DIVERS	Port du Poussaï - Tarifs d'usage des installations portuaires applicables pour l'année 2021
----	--------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **APPROUVE** les tarifs d'usage des installations portuaires, ci-annexés, applicables pour l'année 2021 dans le port du Poussaï et fixés conformément à l'article R. 5314-9 du Code des transports

47	SUBVENTIONS	Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association Bridge-Club de Saint-Raphaël/Fréjus
----	-------------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 1 500 € au profit de l'association Bridge-Club de Saint-Raphaël/Fréjus en aide à l'acquisition de son nouveau matériel informatique ;

- **DIT** que les dépenses en résultant feront l'objet des inscriptions budgétaires correspondantes.

48	SUBVENTIONS	Attribution d'une subvention exceptionnelle aux Instituts Médico-éducatifs de Saint-Raphaël et Fréjus
----	-------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association La Bergame pour la création d'un jardin de découverte ;

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'Association pour Adulte et Jeunes Handicapés du Var (APAJH) pour l'achat de matériels éducatifs et de motricité ;

- **DIT** que les dépenses en résultant feront l'objet des inscriptions budgétaires correspondantes.

49	SUBVENTIONS	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Les Amis d'Espigoule
----	-------------	--

LE CONSEIL MUNICIPAL	À L'UNANIMITÉ
----------------------	---------------

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 1 500 € au profit de l'association Les Amis d'Espigoule dans le cadre de son projet mémoriel ;

- **DIT** que les dépenses en résultant feront l'objet des inscriptions budgétaires correspondantes.

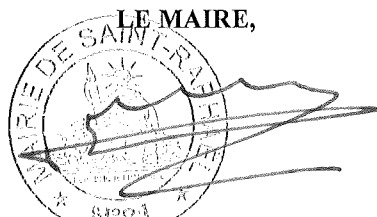
50	DIVERS	Compte rendu de la délégation de compétences accordée à Monsieur le Maire
----	--------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL	PREND ACTE
----------------------	------------

- **PREND ACTE** des décisions prises par Monsieur Frédéric MASQUELIER, Maire de Saint-Raphaël, éventuellement représenté par l'un de ses Adjointes, au cours de la période allant du 21 octobre 2020 au 8 janvier 2021, en vertu de la délégation de compétences qui lui a été accordée par l'assemblée délibérante par délibération n° 5 en date du 23 mai 2020, conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

FAIT à SAINT-RAPHAËL, le

**- 5 MARS 2021**

LE MAIRE,  
  
 Frédéric MASQUELIER